

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille seize, le quatre juillet à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Mmes Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Michel LAURIO, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

Etaient excusés : Mme Maïthé MIRASSOU, MM. Gérard DUCOS, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Didier REY.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT - MAINTENANCE DES INSTALLATIONS
TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES, CONTROLES
REGLEMENTAIRES SUR LES ENGINS ET EQUIPEMENTS DU PARC ROUTIER
ET NETTOYAGE DE VITRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-
ORTHEZ - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 23 JUIN 2016 -
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1^o et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 3 mai 2016 pour une remise des offres le 8 juin 2016.

La consultation porte sur 6 lots distincts :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	Vérifications des installations électriques et gaz
2	Maintenance des ascenseurs et monte-charge
3	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
4	Nettoyage des vitres des bâtiments de la communauté de communes de Lacq-Orthez et des galeries marchandes de Mourenx
5	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
6	Contrôles réglementaires sur les engins et équipements du parc routier

Il a été remis 22 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 23 juin 2016 à 10 heures a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

- Lot 1 : entreprise **Dekra** (64230 Lescar) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif sur quatre ans de **15 100 € HT**,
- Lot 2 : entreprise **Koné** (64320 Bizanos) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif sur quatre ans de **28 932 € HT**,
- Lot 3 : entreprise **Efer Loc Contrrôle** (64510 Angaïs) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif sur quatre ans de **2 056 € HT**,

- Lot 5 : entreprise **Dalkia** (64170 Artix) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif sur 4 ans de **83 384 € HT**,
- Lot 6 : entreprise **Apave** (64142 Billère) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif sur 4 ans de **11 100 € HT**.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/07/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/07/2016